

La ville de Reims organise chaque année, avec la collaboration technique de la société d'horticulture, un grand concours de décoration florale ouvert à tous les Rémois. Ce concours récompense par de nombreux prix les plus belles présentations dans quatre catégories :

- balcons fleuris,
- petits jardins visibles de la rue,
- grands jardins visibles de la rue,
- commerces et industries.

Les inscriptions (gratuites) doivent parvenir par courrier avant le 21 juin prochain à la direction des espaces verts de la ville de Reims, CS 800036, 51722 REIMS CEDEX.



CONCOURS PHOTO

sur le thème des parcs de nos quartiers

Pour la 2^e édition de ce concours, deux prix seront remis :

celui de la plus belle photo sélectionnée par un jury et celui du public, pour la photo la plus « likée » sur les réseaux sociaux.

Pour participer, il suffit de publier votre photo sur Instagram avec le hashtag #reimsenvert

Pour les catégories 1, 2 et 3

1^{er} prix

Sortie d'une journée pour deux personnes.

2^e prix

Dîner-spectacle pour deux personnes.

3^e prix

Repas pour deux personnes dans un restaurant de Reims.

Du 1^{er} au 8^e prix

Visite guidée des jardins de Claude Monet à Giverny et du château de Bizy à Vernon.

Du 9^e au 40^e prix

Bons d'achats, plantes et articles de jardins.

Les premiers de chaque catégorie seront hors concours pendant trois ans.

La qualité de votre fleurissement mérite votre participation !

Vous pouvez également parfaire vos connaissances en adhérant à la société d'horticulture de Reims. En pratiquant les nombreuses activités proposées par cette association (conférences, art floral, voyages, expositions, etc.), vous découvrirez des astuces de création, d'entretien et d'amélioration de votre jardin et pourrez enrichir vos connaissances en matière florale.

www.shreims.com

Tout participant a la possibilité de "parrainer" une personne de sa connaissance avec son accord préalable en l'invitant à s'inscrire au concours.

NOM*
(en majuscules)

Prénom

Adresse

.....

Tél. :

Courriel

J'accepte de recevoir des informations par courriel de la ville de Reims (cocher la case)

demande à participer au concours de décoration florale de la ville de Reims dans la catégorie :

1 > Balcons fleuris
(mentionner au dos la situation exacte en regardant l'entrée : étage, nombre de fenêtres sur rue ou sur cour...)

2 > Petits jardins visibles de la rue
(jusqu'à 50 m²)

3 > Grands jardins visibles de la rue
(supérieurs à 50 m²)

4 > Commerces et industries

* Données personnelles – Vous trouverez les informations concernant les données personnelles sur le site www.reims.fr/rgpd